Histoire.

1939-1945 en Béarn.

Henny et Hermann Hartog, réfugiés juifs à Arette en 1941-1942.

Bref rappel du contexte.

1939, le 1er septembre, L'Allemagne nazie envahit la Pologne.

En France, l'ordre de mobilisation générale est décrété dès le 1er septembre.

Le 3 septembre, la France et la Grande-Bretagne, alliées de la Pologne, déclarent la guerre à l'Allemagne.

La défaite française succède à la « drôle de guerre » et l'armistice est signé le 22 juin 1940.

Dès lors, la France est coupée en deux par la ligne de démarcation.

CARTE DE FRANCE, FIN 1940 AVEC ZONE LIBRE ET ZONE OCCUPÉE



Longue d'environ 1200 kilomètres, la ligne de démarcation part de la frontière espagnole, au niveau de la commune d'Arnéguy, dans le département des Basses-Pyrénées (les Pyrénées-Atlantiques), passe

ensuite par Mont-de-Marsan, Libourne, Confolens et Loches. À l'est, elle commence à la frontière franco-suisse, près de Genève, et est jalonnée ensuite par les localités de Dole, Paray-le-Monial et Bourges, jusqu'à environ vingt kilomètres à l'est de Tours.

Dès juin 1940, et jusqu'au 11 novembre 1942, le département des Basses-Pyrénées est divisé en deux. Béarn et Soule demeurent en zone libre. Le tracé de la ligne de démarcation, des Basses-Pyrénées aux Landes, soit environ 150 km, suit la départementale 133. Partant de Sault-de-Navailles, la ligne de démarcation passe par Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre, Saint-Palais, Saint-Jean-Pied-de-Port, et s'achève à Arnéguy.

Ici, en Barétous, et en Soule, en zone non-occupée, il n'y a pas d'Allemands. Mais les mêmes mesures sont imposées à toute la France, réquisitions de bétail, de nourriture, restrictions et rationnement pour tous les Français puisqu'il faut entretenir l'armée d'Occupation, même si elle n'est pas présente chez nous.

CARTE BÉARN -SOULE, FIN 1940 AVEC ZONE LIBRE ET ZONE OCCUPÉE



En pointillé rouge, la ligne de démarcation dans les Basses-Pyrénées.

Les réfugiés juifs

La « drôle de guerre » avait jeté sur les routes des réfugiés français fuyant l'avance allemande et les bombardements. Dès la fin de l'été 1940, la plupart ont quitté le département pour regagner leur domicile. Arrivent alors des Juifs étrangers, notamment d'Allemagne. En France, la vie est difficile pour eux car ils n'ont pas de contacts, pas d'emploi. *Certains,* comme l'écrit Claude Laharie, *parviennent à se faire incorporer dans les compagnies de travailleurs étrangers pour fabriquer du charbon aux côtés des républicains espagnols, mais là encore, leur situation est des plus précaires.*

En octobre 1940, un décret autorise les préfets à interner les Juifs étrangers dans des camps tels que Gurs. Aussi les réfugiés juifs se sentent-ils en danger, partout, y compris en Barétous, ou en Soule, même lorsque cette région est encore en zone dite libre.

Il y a à Arette des réfugiés juifs dont les noms figurent sur les cartes de rationnement. C'est d'un couple de juifs allemands que je vais parler, **Henny et Hermann Hartog.**



Henny et Hermann Hartog, 1936, en Allemagne.

Henny était née en 1897 à Francfort. Hermann était natif d'Aurich. Enseignant et chantre, il avait dix ans de plus que son épouse. Ils vivaient avec leurs deux filles, Lore et Inge, nées respectivement en 1924 et 1926, dans le nord-ouest de l'Allemagne, à Jever. En 1936, ils envoyèrent Lore poursuivre ses études en Angleterre, ce qui n'était plus possible en Allemagne pour une adolescente juive. Elle avait douze ans.

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, les nazis lancent des pogroms antisémites sur l'ensemble du territoire allemand, en Autriche annexée et dans la région des Sudètes, occupée par les troupes allemandes. C'est ce qu'on appelle la Nuit de cristal. Le but est de terroriser les populations juives pour les pousser à émigrer. On estime à plusieurs centaines le nombre de victimes juives, auxquelles s'ajoutent près de 30 000 personnes arrêtées et déportées dans les camps de Dachau et Buchenwald. Les synagogues sont incendiées, les lieux privés juifs, commerces, habitations, sont détruits.

Durant cette nuit, les Hartog, leur fille cadette Inge, et le père de Henny sont arrêtés. Le lendemain, Hermann est envoyé dans un camp de concentration. Son épouse, sa fille et son beau-père sont relâchés. Dès lors, il est évident pour les Hartog qu'ils ne pourront pas continuer à vivre en Allemagne. Henny se démène pour éloigner de la ville son père âgé, pour faire libérer son mari et sauver Inge. Par courrier, elle donne ses instructions à sa fille aînée afin que, d'Angleterre où elle vit, elle les aide.

Fin novembre 1938, la Grande-Bretagne autorise l'admission temporaire d'enfants juifs de moins de 17 ans, sans leurs parents et sans l'exigence d'un visa. Ce dispositif s'appelle Transport d'enfants, Kindertransport.

Madame Hartog, Henny, rassemble les pièces du dossier : photo de sa fille Inge, antécédents, état de santé, religion. La première étape est le bureau de l'assistance sociale. De là, le dossier est envoyé au service chargé de la représentation fédérale des Juifs en Allemagne.

Ensuite elle doit signer la déclaration selon laquelle elle autorise le comité en Grande-Bretagne à s'occuper d'Inge. Le tout est envoyé à Londres pour examen par le Mouvement des Enfants réfugiés.

Jeudi 1er décembre 1938, Inge qui allait avoir 12 ans, fait partie du premier train Kindertransport, parti de Bad Bentheim, ville allemande à la frontière des Pays-Bas, avec près de 200 autres enfants.



Inge et Lore, 1940, en Angleterre.

Hermann a été relâché. Monsieur et Madame Hartog veulent émigrer aux USA. Ils tentent de planifier cette entreprise, mais les conditions de l'émigration ne cessent de changer, leurs plans sont à diverses reprises bouleversés. La guerre éclate en septembre 1939. Quelques semaines plus tard, Hermann arrive à Bruxelles. En novembre 1939, Henny le rejoint.

Ici se situe l'épisode arettois, entre 1940 et 1942.

Auparavant les Hartog ont d'abord connu le camp de Gurs puis ils ont séjourné à Montory. À Arette, en 1941, ils vivent dans une maison Castagné située rue du Virgou. Ils espèrent toujours émigrer. En tant que réfugiés ils ne peuvent voyager sans une autorisation officielle du consulat. En avril 1941 ils reçoivent cette autorisation, ils quittent Arette pour Marseille où ils espèrent embarquer. Là se trouve l'unique et dernier consulat américain.

A Marseille un grand nombre de réfugiés attendent, comme les Hartog, d'embarquer pour les Etats-Unis. Au bout de 7 semaines, Henny a réussi à rassembler tous les documents nécessaires et obtenu des visas provisoires. Avant cela, les Hartog ont dû acheter les billets pour prendre le bateau vers l'Amérique. Et ils n'ont plus d'argent du tout. Au même moment, les Etats-Unis modifient leurs règles d'immigration, rendant l'émigration depuis la France presque impossible. Les bateaux ne naviguaient plus car la traversée de l'Atlantique était devenue très dangereuse. En juillet 1941 le consulat américain à Marseille est fermé. Henny et Hermann reviennent à Arette où

le maire de l'époque, Pierre Casabonne leur avait conservé le refuge chez Charles Castagné.

Un an plus tard, en août 1942 Henny et Hermann Hartog sont arrêtés et internés au camp de Gurs.

Cela se produit alors que nous sommes encore en zone non occupée. Béarn et Soule seront véritablement occupés à partir du 11 novembre 1942.

Au cours de l'année 1942, Le S.O.L. -Service d'Ordre Légionnaire – créé par Darnand, se transforme en *Milice française, mouvement qui se voulait plus actif, plus « musclé ». Les Miliciens ont un uniforme, sont armés, et reçoivent un salaire versé par le Gouvernement allemand. Ils ont tous pouvoirs et procèdent à des arrestations dans les mêmes formes que la Gestapo.* Louis Poullenot.

Le 29 août 1942, Henny écrit à Monsieur et madame Derez qui les ont aidés. Madame Derez était une cousine de la famille Casabonne et Monsieur Derez était secrétaire de mairie.

Camp de Gurs, 29 / 8/ 42 Ilot J BAR (ou BAI) *I 1*

Chers amis,

Par les derniers événements, je n'étais pas encore capable de vous écrire. Il n'y a pas de mot pour vous dire comme c'était dur pour nous de vous quitter, il n'y a pas une consolation pour tout ça. Hier je vous ai envoyé un télégramme, et nous nous excusons si nous vous chargeons de tout cela.

J'ai un peu de travail ici. On m'a fait chef de baraque, et par ces petits devoirs, j'oublie un peu. Ne faites pas parvenir ces nouvelles à mes filles, sûrement elles sont au courant (peut-être ?). En cas que nous ne nous reverrons plus, prenez tous les aliments qui sont restés chez Pierre Castagné, l'huile, cornichons, à peu près 50 kg pommes de terre, et avec tout l'autre, arrangez-vous avec madame Castagné.

Nous avons presque plus de chance, manque de preuves. Pour toutes vos bontés et gentillesses de cœur, nous vous remercions encore une fois. Nous n'oublierons jamais tout ce que vous avez fait pour nous. Peut-être le Bon Dieu nous permet un jour vous remercier à une autre manière. Surtout pour toutes amitiés, nous vous disons adieu et nous espérons vous revoir un jour.

Hermann Hartog et Henny Hartog.

De nous deux, bonjour et remerciements pour la (…) Casabonne Marie et pour tous ceux qui étaient gentils avec nous.

Arrivés à Gurs le 26 août 1942, Henny et Hermann furent acheminés vers le camp de Drancy le 1er septembre 1942. Parti de Compiègne le 4 septembre 1942, le convoi 28 les emporta à Auschwitz où ils furent immédiatement assassinés.

Henny, au camp de Gurs avait donné à une femme juive détenue, l'adresse de sa fille, Lore, lui demandant de lui écrire pour la rassurer, lui affirmer que ses parents étaient calmes et courageux, qu'elle-même ne devait pas s'inquiéter si elle n'en avait pas de nouvelles avant longtemps.

Le 6 septembre 1942, Charles Castagné adresse une lettre au commandant du Camp de Gurs.

Arette le 6 septembre 1942.

Monsieur le Commandant du Camp,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître le plus tôt possible si M. et Mme Hartog Hermann, mes anciens locataires à Arette et qui ont quitté cette localité pour rejoindre le Camp de Gurs fin août de cette année sont toujours présents dans votre Camp.*

Avec mes remerciements, veuillez agréer mon Commandant l'expression de mes sentiments respectueux.

Castagné Charles, retraité. L.F.C. Arette Basses-Pyrénées.

**D'origine allemande.*

Au crayon, quelqu'un a écrit : *1er BR Sont-ils partis ? Quand ?*

Au crayon de couleur, en violet: *Partis par convoi du 1-9-42*

Réponse du Commandant du camp de Gurs, à M.Castagné.

9 septembre 1942

S/C de Monsieur le Maire d'Arette

Suite à votre lettre du 6 courant, concernant les nommés HARTOG Hermann et son épouse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les intéressés ont quitté le Camp de Gurs.

Les déportations de Gurs du 6 août au 1er septembre 1942 avaient apporté la preuve tangible que le Béarn non-occupé ne pouvait plus être considéré comme une terre de refuge pour les Juifs étrangers. Le camp avait servi de fournisseur à la politique nazie de « solution finale ».

Désormais, le régime de Vichy sombre dans la collaboration antisémite sur toute l'étendue du territoire du département. Claude Laharie.

La **Légion française des combattants (LFC)** à laquelle adhère Charles Castagné, est une organisation mise en place par Vichy dès le 29 août 1940, issue de la fusion forcée des associations d'anciens combattants. Elle a pour mission de « régénérer la Nation, par la vertu de l'exemple du sacrifice de 1914-1918 ».

Après la Libération, et maintenant.

En 1973, Lore et Inge, les filles de monsieur et madame Hartog, anglaises, sont venues à Arette à l'improviste. Elles ont rencontré François Casabonne, le frère du maire d'Arette mort en 1942, mais la barrière de la langue des deux côtés ne leur a pas permis de communiquer. François Casabonne a écrit son récit, l'a donné à Lore et Inge, et celles-ci, l'ont fait traduire, à leur retour en Angleterre.

J'ai très bien connu monsieur et madame Hartog qui, après l'armistice de juin 40, ont été au camp de Gurs. Quelque temps après, monsieur Hartog a été versé dans une compagnie de travailleurs étrangers à Izeste dans les Basses-Pyrénées.

Par l'intermédiaire de ma cousine, madame Derez qui faisait partie de la Résistance française, je l'ai fait sortir de cette compagnie pour le prendre à mon service afin que madame Hartog puisse le rejoindre à Arette où la mairie leur a procuré un modeste loyer. Comme monsieur Hartog voulait à tout prix s'occuper, je lui ai cédé un bout de terrain où il faisait pousser des légumes, et en même temps, faisait la chasse aux taupes dans mes prés, mais ne voulait pas détruire celle de son jardin, la considérant comme utile à l'aération du sol.

Chaque matin il arrivait chez moi à la pointe du jour, redescendait manger à midi avec Madame, revenait sitôt mangé pour redescendre le soir à l'entrée de la nuit. On aurait dit qu'il craignait déjà ce qui devait lui arriver, d'être arrêté en automne 1942.

Madame Hartog passait presque tous les après-midi avec madame Derez, ma cousine. Cela s'est passé de 1941 à 1942. Il y avait alors à Arette plusieurs personnes comme eux, en résidence surveillée : la famille Traïs, monsieur Kopellmann. Ceux-là je me rappelle des noms.

Un matin de 1942, la milice est venue frapper à la porte de toutes ces personnes. J'ai été à la mairie pour essayer de garder monsieur et madame Hartog. Il n'y a rien eu à faire. Et on les a amenés au camp de Gurs à nouveau et depuis j'ai été sans nouvelles d'eux.

Monsieur Kopellmann étant revenu pour quelques jours à Arette, m'avait dit: Monsieur et madame Hartog ont été embarqués dans un train à Pau avec d'autres réfugiés du camp de Gurs, direction la Bulgarie ou la Roumanie.

Il avait appris la nouvelle par un poste clandestin qui avait capté la BBC. C'est sûrement dans ce train qu'ils sont morts par asphyxie. Aussi avec ma cousine, madame Dérez, durant les quelques années de sa vie, nous avons souvent parlé d'eux, les regrettant comme de très bons amis.

Je garde d'eux un très bon souvenir. Ils étaient des personnes très distinguées, très courageuses, surtout madame Hartog qui, toujours souriante, remontait toujours le moral de son mari, malgré les mauvaises périodes qu'elle passait, vu l'âge critique qu'elle subissait, ayant des pertes très abondantes, anormales.

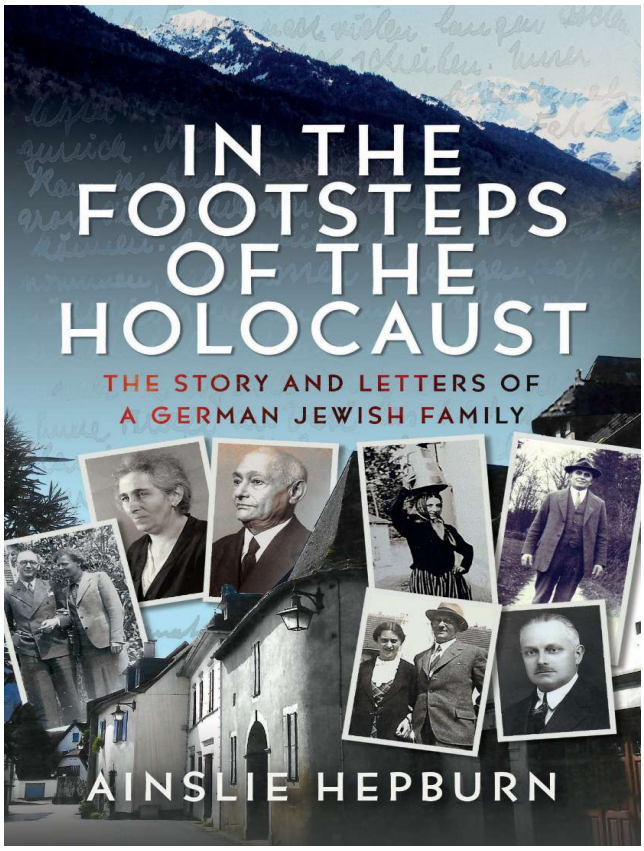
Voilà 30 ans après, les souvenirs que je garde et que je remémore aujourd'hui de ces braves gens. J'ai toujours en mémoire l'instant de leur départ au camp de Gurs où Madame Hartog avait toujours son sourire, remontant le moral à son mari et à ses compagnons d'infortune.

Après avoir donné des ordres à madame Dérez sur la destination à donner à ce qui leur restait de vivres de réserve, je suis heureux de pouvoir donner à leurs filles quelques détails sur le bref passage parmi nous de leur maman et de leur papa. François Casabonne.

Ainslie et Peter Hepburn

Lore, la fille aînée des Hartog, a eu un fils, Peter Hepburn. Il vit en Angleterre, à Brighton. Son épouse, Ainslie Hepburn, est historienne et écrivaine. Ils sont déjà venus à Arette à deux reprises. Ils reviendront cette année en juillet. Au cours d'une conférence en français, **le mercredi 30 juillet 2025**, Ainslie relatera l'histoire de Henny et Hermann Hartog, grands-parents de son mari. Elle l'a racontée et illustrée dans son ouvrage paru ce début d'année.

Ainslie précise que la traduction française du titre est : *Sur les traces de la Shoah : L'histoire et les lettres d'une famille juive allemande.*



Diverses sources d'informations:

Documents privés appartenant à Pierre Casabonne et à Madeleine Larragueta.

Blog d'Ainslie Hepburn.

Archives départementales

Claude Laharie, *Les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)* Cairn 2021.

Louis Poullenot, *Basses-Pyrénées Occupation Libération 1940-1945* (J et D Editions 1995)

Wikipedia

Janette Ananos, *Sur les sentiers du refus 1939-1945: Espoirs et drames vus d'une vallée béarnaise et d'ailleurs.* (Monhélios 2023)